



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 704/2020
Date de la séance du CE : 17 juin 2020
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
N° d'affaire : 2018.GEF.1276
Classification : Non classifié

Loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) Ouverture de la procédure de consultation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, arrête :

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) . La procédure de consultation dure jusqu'au 23 octobre 2020.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration